



**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire ajournée du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, tenue à la salle des délibérations sise au 80, rue Principale, à Sainte-Christine-d'Auvergne, le lundi 19 décembre 2022 à 20 h 27.

SONT PRÉSENTS:

M. Raymond Francoeur	Maire
M. Jean-François Paquet	siège #1
M <sup>me</sup> Jacinthe Morin	siège #3
M. Sébastien Leclerc	siège #2
M <sup>me</sup> Sylvie Duchesneau	siège #4
M. Simon Trépanier	siège #5
M. Jean-François Lauzier	siège #6

Formant quorum sous la présidence de M. Raymond Francoeur, maire. M<sup>me</sup> July Bédard, directrice générale, greffière-trésorière, est présente à cette séance.

---

**Réouverture de la séance extraordinaire du 19 décembre 2022 qui a été ajournée pour tenir l'assemblée publique d'information concernant les analyses d'eau souterraine effectuées dans le secteur de la route des Vingt-huit.**

---

262-12-22

**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025**

**CONSIDÉRANT QUE** selon l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le conseil d'une municipalité locale doit adopter le programme des immobilisations de la Municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

IL EST PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS PAQUET  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** les membres du conseil municipal adoptent le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2023-2024-2025 dont la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a fait la lecture :

<b>PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS</b>			
<b>2023-2024-2025</b>			
<b>PROJET</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
ADMINISTRATION	21 500.00 \$	5 000.00 \$	20 600.00 \$
SÉCURITÉ	53 600.00 \$	1 600.00 \$	- \$
TRANSPORT / VOIRIE	438 030.00 \$	3 150 000.00 \$	1 202 200.00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	120 568.00 \$	20 000.00 \$	- \$
LOISIRS / DÉVELOPPEMENT	165 200.00 \$	212 700.00 \$	122 000.00 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>798 898.00 \$</b>	<b>3 389 300.00 \$</b>	<b>1 344 800.00 \$</b>

\*\* Une description des projets projetés sera publiée suite à l'adoption du budget 2023 dans l'Echo d'Auvergne de janvier 2023.\*\*

263-12-22

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023**

**CONSIDÉRANT QU'**il y aura présentation, ainsi que dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2023;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal, le 25 novembre 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR M. SIMON TRÉPANIÉ  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** les membres du conseil municipal adoptent le budget des opérations financières de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne pour l'année 2023 tel que présenté ici-bas, avec un équilibre des revenus et des dépenses.

<b>Revenus</b>		
<b>Recettes</b>		
Taxes	1 619 142 \$	
Autres recettes	218 823 \$	
Transferts	130 567 \$	
		1 968 532.00 \$
<b>Affectation</b>		
Surplus affectés	178 604.00 \$	
Surplus affectés - Bibliothèque	1 000.00 \$	
Surplus affecté - Circulation et Stationnement	1 000.00 \$	
Surplus affecté - Lumière de rue	3 200.00 \$	
Surplus affecté - Parc et Terrain de jeux	7 000.00 \$	
Excédent accumulé	75 834.00 \$	
		266 638.00 \$
		<b>2 235 170.00 \$</b>
<b>Dépenses</b>		
<b>Fonctionnement</b>		
Administration générale	499 178 \$	
Sécurité publique	254 512 \$	
Voirie et transport	674 259 \$	
Hygiène du milieu	179 704 \$	
Urbanisme et développement	117 312 \$	
Développement	65 702 \$	
Loisirs et culture	274 555 \$	
Frais de financement	51 806 \$	
Dette	92 801 \$	
		2 209 829.00 \$
<b>Investissements</b>		
Immobilisations	25 341.00 \$	
		25 341.00 \$
		<b>2 235 170.00 \$</b>

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

(Temps alloué : 30 minutes)

Début : \_\_\_\_ h \_\_\_\_ - Fin : \_\_\_\_ h \_\_\_\_

Aucune personne ne s'est prévalué de son droit à ce moment.

La période de questions peut être vue et entendue sur l'enregistrement de cette séance disponible sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : [www.sca.quebec](http://www.sca.quebec)

264-12-22

#### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé de lever l'assemblée à 20 h 33 par M. Sébastien Leclerc.



Raymond Francoeur  
Maire



July Bédard  
Directrice générale, greffière-  
trésorière